

LE FACTEUR LANGUE EN QUESTION : ESSAI D'OPERATIONNALISATION D'UN VECU MULTILINGUE

Akiguet-Bakong Sylvie,
*Maître de Conférences (CAMES),
Université Omar Bongo (UOB)
Département de Psychologie
Centre de Recherches et d'Études en Psychologie (CREP)/Centre
de Recherches et d'Études sur le langage et les langues (CRELL)
sylviebakong@gmail.com*

Résumé

Le caractère multilingue du Gabon a naturellement des conséquences sur le plan psychologique et cognitif (J. Cummins, 1980 ; S. Akiguet-Bakong, 2007) pour les populations qui la vivent. Cet état de fait interroge les pédagogues tout comme les chercheurs sur ce qu'on peut appeler le contrecoût cognitif d'un vécu multilingue. Une tentative de lecture scientifique de cette réalité multilingue du milieu gabonais nous a amené à revoir le concept de langue seconde (L2), souvent trivial ailleurs, en lui attribuant des tonalités positive et négative pour marquer de façon ostensible les effets psycho cognitifs d'un vécu multilingue à tradition orale sur le maniement d'une L2 (la langue française), à la fois, à l'oral et à l'écrit, par les apprenants en milieu scolaire. Le dispositif expérimental mis en place pour un échantillon de 170 sujets intègre un questionnaire d'identification du statut linguistique des sujets (L2⁺ ou L2⁻) suivi d'une épreuve de traitement de texte (tâche de Tri). Les résultats obtenus, à ce jour, nous confortent dans le caractère opérationnel de la révision du concept de L2 ainsi opérée. Sur les trois facteurs mis en cause

dans l'étude (statut linguistique, niveau scolaire et sexe), deux (statut linguistique et niveau scolaire) ont un effet significatif sur la performance linguistique des sujets en langue française quel que soit leur sexe.

Mots clés : *Multilinguisme, transfert d'apprentissage, coût cognitif.*

Abstract

The multilingual nature of Gabon naturally has psychological and cognitive consequences (J. Cummins, 1980; S. Akiguet-Bakong, 2007) for the populations who live there. This state of affairs raises questions for educators and researchers alike about what can be called the cognitive cost of a multilingual experience. An attempt at a scientific interpretation of this multilingual reality in Gabon has led us to revisit the concept of second language (L2), often trivial elsewhere, by assigning it positive and negative tones to conspicuously highlight the psychocognitive effects of a multilingual experience with an oral tradition on the use of an L2 (French) both orally and in writing by learners in a school environment. The experimental design, implemented for a sample of 170 subjects, includes a questionnaire to identify the subjects' linguistic status (L2+ or L2-), followed by a word processing test (Sorting task). The results obtained to date confirm the operational nature of the revision of the L2 concept thus carried out. Of the three factors involved in the study (linguistic status, educational level, and gender), two (linguistic status and educational level) have a significant effect on the subjects' linguistic performance in French, regardless of their gender.

Keywords: *Multilingualism, learning transfer, cognitive cost.*

Introduction

Le contexte multilingue propre au Gabon (Y. Nzang Bié, 2001 ; D.F. Idiata 2005) est un fait culturel et social établi (cf. Entre autres, Y. Nzang Bié, op cit ; A. Moussirou-Mouyama, 2014). À ce fait, s'ajoute une autre réalité, à savoir, une disparité de statuts entre la langue héritée de la colonisation, en l'occurrence, la langue française et la cinquantaine de langues locales. D'ailleurs, A. Moussirou-Mouyama, op. cit. ; dans une étude sociolinguistique portant sur le Gabon, revient sur le statut particulier de la langue française en ces termes :

« Le contexte géopolitique national et la situation sociolinguistique présentés plus haut permettent de comprendre la place exceptionnelle du français. On peut relativiser les conclusions des enquêtes du département Média de TNS Sofres qui donnent, en 2010, « plus de 90 % des personnes interrogées » à Libreville qui « disent parler, écrire, lire et comprendre le français », mais le niveau de francophonie signalée pour le pays (85 % dont 73 % à Libreville) est conforme à la réalité d'un pays qui perpétue le modèle colonial monolingue dans la formation de sa jeunesse. » (Idem, p.90).

Il faut par ailleurs signaler que la cinquantaine de langues locales du Gabon a une existence essentiellement orale. La situation sociolinguistique du Gabon ainsi décrite a naturellement un impact sur le vécu des locuteurs gabonais, notamment les plus jeunes d'entre eux. Cet impact est particulièrement perceptible en milieu scolaire, lors des apprentissages. Il faut souligner qu'avant leur entrée à l'école, les élèves ont une pratique de la langue française qui leur est inculquée par leurs parents en milieu familial. La nature de cette pratique n'est pas sans préjudice pour leur adaptation scolaire. En effet, il existerait deux niveaux de pratique de la langue française dans les ex-pays colonisés d'Afrique noire, dont l'un serait populaire, et l'autre, conforme au français normé. La pratique populaire de la langue française en question relève, selon G. Manessy (1994) d'une acquisition directe (dans le tas) avec toutes les conséquences que cela comporte concernant la qualité grammaticale des productions langagières issues d'une telle pratique : « Toute tentative d'acquisition directe est suspecte parce que soumise aux servitudes de l'efficacité communicative, autorisant des licences et des lacunes incompatibles avec les exigences du savoir. (...) L'usage populaire n'est qu'une approximation fautive, etc. » (G. Manessy, op. cit, p. 13). Cet auteur qualifie, par ailleurs, cette langue populaire de profane tout en précisant que son mode d'acquisition est essentiellement oral : « La première caractéristique de ce français profane est son oralité » (G. Manessy, ibidem.). Quant au français dit normé, il relève de la scolarisation avec comme particularité de confronter l'apprenant, simultanément, à la langue orale et à celle écrite (J. Goody, 2007).

Si le français auquel les jeunes gabonais sont familiarisés avant leur scolarisation présente les caractéristiques précitées (imperfection et voie orale uniquement) quel pourrait être son impact au plan cognitif, sur leurs apprentissages scolaires, sachant que ce français côtoie une cinquantaine de langues locales dites à tradition orale ? La réponse à cette question a déjà suscité un ensemble d'études scientifiques menées par des experts de l'UNESCO (pour une revue, cf. A. Ouane et C. Glanz, 2011) en Afrique sub saharienne. Cet ensemble d'études a eu pour ambition de mesurer l'impact de ce qui a été appelé le « facteur langue » sur les apprentissages scolaires en Afrique notamment dans des tentatives d'insertion de la langue maternelle (L1) dans le programme scolaire. Toutefois, il faut savoir que cet ensemble d'études menées dans le cadre de l'UNESCO, s'inscrit dans une perspective davantage pédagogique qu'heuristique. En fait, il s'agit de démontrer que l'insertion de la langue maternelle (langue africaine) aux cotés de la langue d'enseignement (langue héritée de la coloniale) dans les programmes scolaires est un gage d'amélioration des performances scolaires (K. Heugh, 2011).

Or le contexte multilingue offre une opportunité de recherche sur la dimension cognitive des tentatives d'adaptation du sujet à des milieux extrêmement contraignants. Il s'agit de pouvoir s'interroger non seulement sur la capacité de la mémoire de travail des sujets, mais aussi sur les stratégies (stratégies de récupération) qu'ils sont amenés à mettre en place dans un contexte où leur expérience est limitée (K. Heugh, op. cit.). Et, l'école constitue un des terrains privilégiés pour faire des observations de cette nature. En effet, milieu de

concentration d'apprenants d'origines diverses et aux multiples sollicitations mentales, dont celle relative à l'apprentissage des langues, c'est le lieu d'observation des mécanismes cognitifs mis en œuvre par le sujet en vue de s'adapter. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude qui fait partie d'une série de recherches du Centre de Recherche et d'Etudes en Psychologie (CREP) de l'Université Omar Bongo, visant à pister les conséquences du contre coût cognitif de la scolarisation en milieu multilingue en Afrique sub saharienne, notamment au Gabon.

En fait, l'approche cognitiviste de la problématique des milieux multilingues, en question dans la présente étude, implique de s'appuyer sur la relation, existant entre mémoire de travail (MCT) et mémoire sémantique logée dans la mémoire à long terme (MLT). Il faut savoir que selon R. C. Atkinson & R. M. Shiffrin, 1968 ; cité par S. K. Reed, 1999, quatre processus de contrôle incombent au traitement de l'information notamment lors de l'accomplissement d'une tâche verbale ou motrice, au niveau de la mémoire de travail (Autorépétition, Encodage, Décisions, Stratégies de récupération). De plus, la mise en œuvre de ces processus nécessite l'apport des informations provenant de la mémoire à long terme, à savoir les Réseaux sémantiques, les Expériences et les Images. Dans ces conditions les traitements d'ordre linguistique seraient alimentés par une partie de la mémoire à long terme dite mémoire sémantique. Elle a été définie par E. Tulving (1972) en ces termes :

« Thésaurus mental, d'une connaissance organisée et possédée par un sujet sur les mots et les autres symboles verbaux, leurs significations et leurs référents,

leurs interrelations, et sur les règles, formules et algorithmes permettant la manipulation de ces symboles, concepts et relations » E. Tulving (1972 ; cité par C. Jallais, 2006, p. 15).

Il s'agit d'une sorte de réceptacle de toute l'expérience linguistique du sujet susceptible d'être sollicitée à toute occasion par la mémoire de travail. Selon le modèle de A. M. Collins & M. R. Quillian (1969 ; cité par P. Lemaire 1999), la mémoire sémantique fonctionne en réseau hiérarchisé de concepts interconnectés représentant des nœuds sémantiques dont l'activation, lors d'un traitement linguistique donné, ne peut concerner qu'un concept à la fois selon le principe d'économie qui le régit.

Il faut noter que dans la procédure du traitement de l'information, selon R. C. Atkinson & R. M. Shiffrin (1968, cité par S. K. Reed, 1999), une fois le traitement opéré au niveau de la mémoire de travail, achevé, son résultat est transféré vers la mémoire à long terme pour y être stocké et conservé. Ceci, même si ce résultat a d'abord servi à résoudre un problème donné. Par ailleurs, il faut savoir que les données stockées en mémoire à long terme, à l'issue de précédents traitements au niveau de la MCT, sont sollicitées à chaque nouveau traitement. Et cette sollicitation implique pour la MCT la mise en œuvre de procédés ou stratégies de récupération.

Or, il se trouve que c'est au niveau de ces procédés ou stratégies de récupération que se pose le problème cognitif auxquels seraient confrontés les apprenants en milieux multilingues. En effet, J. Cummins (1980) en étudiant le rapport entre la langue maternelle, ou première langue, et

les langues seconde, troisième et autres, a évoqué le principe ou la théorie de l'interdépendance développementale pour expliquer que les données de l'acquisition de la langue maternelle (L1) servaient de base pour l'apprentissage de la langue seconde (L2) et de toutes les langues à venir. Selon ce principe, il existerait une relation d'interdépendance entre l'apprentissage de la langue seconde (L2) ou toute autre langue et l'acquisition de la langue maternelle (L1). En ce sens que les connaissances acquises avec la langue maternelle seraient transférables aux autres situations d'apprentissage linguistiques telles que celle de la L2, de la L3, etc. Toutefois la qualité de ce transfert d'apprentissages ou de connaissances serait fonction du niveau de compétence atteint par l'apprenant dans sa langue maternelle. De ce point de vue, le phénomène du transfert serait donc au cœur des apprentissages linguistiques en milieux multilingue. Il s'agit d'un phénomène abondamment étudié en psychologie cognitive : « la majorité des études sur le transfert se base sur des théories ayant des assises en psychologie cognitive. » (Lalthoum Saadani, 2000 ; p.158). La conception du transfert qui découle de ces théories cognitivistes appliquées au domaine de l'apprentissage indique que cette notion a trait au fait d'adapter des connaissances acquises antérieurement à une nouvelle situation ou à un nouveau contexte (S. Bodi, 1984 ; R. T. Putman, 1987 ; Voss, 197 ; M. Navey-Benjamin et al., 1986 ; R. J. Spiro, W. P. Vispoel, et J. G. Schmitz, 1987 ; R. J. Spiro et al. 1992 ; R. J. Spiro, P. J. Feltovich et R. L. Coulson, 1996 ; M. Jacobson et R. J. Spiro, 1995, cités par Lalthoum Saadani, 2000). Le transfert des apprentissages quant à lui est défini comme l'influence exercé par des apprentissages antérieurs

sur l'apprentissage ultérieur. La condition évoquée par les auteurs, pour ce transfert ait lieu, est la présence préalable d'un contenu appris susceptible d'être rappelé.

Vu sous cet angle l'apprentissage est une situation qui soumet l'apprenant à un traitement de l'information, d'où l'idée que la théorie du transfert soit une théorie d'apprentissage et de déduction aidant à prédire comment le contenu d'un apprentissage antérieur peut être influencé par le transfert (M. L. Gric et K. L. Holyoak (1987, cités par Lalthoum Saadan, 2000). Il faut savoir que deux tendances existent parmi les théories du transfert : les théories rigides pour lesquelles la similitude absolue entre ancien et nouvel apprentissage serait la condition du transfert et les théories plus souples notamment la théorie de flexibilité cognitive (entre autres, M. Jacobson et R. J. Spiro, 1996), selon lesquels le transfert peut avoir une portée plus large dépassant les simples similitudes entre apprentissages pour atteindre le degré de connaissance du domaine concerné et la qualité de la mémorisation.

Quoi qu'il en soit, les études abordant le phénomène du transfert dans les apprentissages en milieu multilingue gabonais sont encore peu nombreuses voir rares. En effet, à ce jour, seule une étude menée par S. Akiguet-Bakong (2007) a montré, à travers une enquête de terrain que le caractère multilingue de la société gabonaise, quoi qu'officiellement francophone, est une réalité non seulement sociale, mais aussi pédagogique et surtout cognitive. Cherchant à vérifier l'hypothèse de l'interdépendance développementale de J. Cummins (1980) sur le terrain gabonais, l'auteur a utilisé un paradigme expérimental fondé sur l'analyse des erreurs induites par la pratique d'une L1 à tradition orale (langue

gabonaise). Cet auteur a analysé les productions en langue française (L2) de deux catégories de jeunes locuteurs (âge moyen 10 ; 6) ayant le français, soit comme langue première (L1) (groupe contrôle), soit comme langue seconde (L2) (groupe expérimental).

L'étude visait précisément à vérifier l'habileté de 192 élèves de niveau Cours Moyen deuxième année (CM2), apprentis scripteurs, à assurer la liaison syntaxico-sémantique des éléments du discours, en français écrit, en utilisant trois pronoms relatifs (*que, dont, où*). Le caractère bi fonctionnel du vocable « que » en français c'est-à-dire à la fois conjonction et pronom relatif a été relevé par l'auteur comme potentielle source d'interférence et donc d'erreurs chez les sujets natifs gabonais en situation de langue seconde (L2⁺). En fait, il s'est avéré que la langue Bantou (Guthrie, 1948) pratiquée par les natifs gabonais, en question, n'admettait que la fonction de pronom pour le vocable « que », d'où un nombre d'erreurs important dans l'usage de ce pronom chez les jeunes en situation de français langue seconde (L2⁺). Autrement dit, la qualité du transfert de connaissances opéré par ces jeunes scripteurs natifs gabonais a été négativement impactée par l'absence du relatif « que » dans leur langue maternelle et par conséquent l'absence de connaissances transférables de la L1 (Mémoire à Long Terme) vers la L2 (Mémoire à court terme) sur ce relatif. Il faut savoir que cette étude, au-delà de la vérification de l'hypothèse d'interdépendance développementale de J. Cummins (1980), a par ailleurs été l'occasion pour l'auteur de tester l'opérationnalisation de la variable « statut linguistique » dans un contexte où l'uniformité linguistique est absente. L'auteur a donc

envisagé de subdiviser le statut « langue seconde » en deux statuts pour tenter de traduire la réalité cognitivo-linguistique des sujets natifs gabonais en affectant au sigle L2 soit un indice positif (L2⁺ pratique fréquente d'au moins une L2 gabonaise), soit un indice négatif (L2⁻ pratique rare d'au moins une langue gabonaise).

1. Objectif et hypothèse

En somme, cette étude de S. Akiguet-Bakong (2007), en plus d'avoir permis la vérification de l'hypothèse d'interdépendance développementale de J. Cummins (1980), a révélé que le statut linguistique est un facteur déterminant pour les performances linguistiques des sujets, en milieu multilingue gabonais notamment. À la suite de cette étude pionnière, il serait intéressant d'interroger, à nouveau, les performances linguistiques des sujets natifs gabonais en français langue seconde avec pour objectif de savoir si l'effet significatif du facteur « statut linguistique » se maintient avec des épreuves linguistiques sollicitant d'autres compétences que le maniement du relatif en langue française. Si cela est avéré, quel serait l'ampleur de cet effet face à d'autres facteurs potentiels ?

Pour atteindre cet objectif, l'hypothèse de travail suivante est formulée : en contexte multilingue gabonais, les performances linguistiques en français L2 seraient fonction d'au moins trois facteurs en plus du statut linguistique, notamment la fréquence d'usage de la langue maternelle, le niveau scolaire et le sexe.

2. Méthode

2.1. Participants

170 jeunes, 15 natifs français et 155 natifs gabonais, dont 81 de sexe masculin et 89 de sexe féminin, tous scolarisés à Libreville, ont été sujets de cette expérience. Ils ont été pris dans six niveaux scolaires différents du primaire (CM1 et CM2) et du secondaire (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) et provenaient de deux systèmes scolaires, à savoir le système français pour les natifs français et le système gabonais pour les natifs gabonais.

2.2. Outils de recueil de données

Pour déterminer le « statut linguistique » de chaque sujet, c'est-à-dire, non seulement la place de langue française (langue héritée de la colonisation, langue officielle) dans sa pratique linguistique quotidienne, mais également la fréquence d'usage de sa langue maternelle (une ou plusieurs des langues bantoues parlées au Gabon), un questionnaire a été proposé.

Par ailleurs, une tâche dite de tri reposant sur six arguments pour ou contre le fait de regarder la télévision pour les enfants a été proposée sur une feuille de papier de couleur blanche et de format A4. Chaque argument a été représenté par une phrase rédigée en langue française et encadrée, à côté de laquelle les mentions « c'est bien » et « c'est mal » soulignées et suivies chacune d'une case vide, ont été présentées. Parmi les six arguments ainsi soumis à

l'appréciation des sujets, trois présentaient le fait de regarder la télévision comme un inconvénient pour les enfants, notamment, en tant que source de maladie, d'inattention et de violence (respectivement, arguments 1, 3 et 5). Les trois autres arguments faisaient, par contre, du fait de regarder la télévision, un avantage pour les enfants en le décrivant comme source de détente, de savoir et de loisir (respectivement, arguments 2, 4 et 6). Les sujets ont eu donc pour consigne d'indiquer, en cochant l'une des deux cases présentées à côté de chaque argument, s'ils le jugeaient en faveur (c'est bien) ou contre (c'est mal) le fait de regarder la télévision pour les enfants.

2.3. Procédure

Pour effectuer les tâches de cette recherche, les sujets ont été installés, un matin du mois de février 2002, dans leurs salles de classes habituelles, par leurs enseignants. Une fois installé, chaque sujet muni d'un stylo a reçu des mains de son enseignant deux feuilles blanches de format A4 solidement agrafées. La première subdivisée en trois parties, contenait un espace d'identification du sujet, suivi du questionnaire visant à établir son statut linguistique et enfin l'évaluation de sa fréquence d'usage d'une ou plusieurs langues gabonaises (sa langue maternelle). Quant à la deuxième feuille, elle contenait uniquement la tâche dite de tri. Après la distribution de deux feuilles en question, les sujets ont été invités par leurs enseignants à lire la consigne mentionnée en tête de la première feuille et à suivre les indications contenues dans cette consigne. En cas d'incompréhension ou d'hésitation de la part des sujets la même invitation leur était réitérée. Il faut noter que les

tâches de cette étude ont ainsi été effectuées sans limite de temps pour les sujets.

2.4. Variables dépendantes et analyse de données

Du fait des deux outils de recueil de données utilisés dans cette étude, deux phases d'évaluation des performances sont à signaler : celle relative aux données du questionnaire et celle en rapport avec la tâche dite de tri.

Concernant le questionnaire, il faut savoir que les données qu'il a permis d'obtenir ont permis d'une part de déterminer la fréquence d'usage (variable dépendante) d'une langue gabonaise chez les sujets et d'autre part de construire la variable indépendante « statut linguistique ». Trois modalités de la variable « statut linguistique » ont ainsi pu être identifiées en procédant ainsi qu'il suit :

- Les élèves natifs français, affirmant ne parler que la langue française, ont été considérés comme des sujets évoluant linguistiquement en condition langue première (L1) ;
- Les élèves natifs gabonais, scolarisés dans un établissement français et affirmant ne parler que la langue française, ont été distingués des natifs français en soulignant le fait qu'en tant que gabonais ils évoluent dans un environnement linguistique multilingue même s'ils ne pratiquent aucune langue gabonaise. En conséquence, ils ont été considérés comme évoluant en condition langue seconde théorique d'où le signe négatif à côté du symbole qui représente leur statut linguistique dans l'expérience (L2⁻) ;

- Les élèves natifs gabonais affirmant être locuteurs d'une langue gabonaise en plus de la langue française ont été considérés comme évoluant en condition langue seconde franche, d'où le signe positif à côté du symbole de leur statut linguistique dans l'expérience (L2+).

Le questionnaire a par ailleurs permis de matérialiser la variable dépendante « fréquence d'usage » sensée déterminer le degré de pratique d'une langue gabonaise chez les sujets. À ce propos, trois modalités ont pu être mise en évidence « souvent » coté « 2 » ; « quelque fois » coté « 1 » et « jamais » coté « 0 ».

Concernant l'évaluation des performances en rapport avec la tâche dite de tri, elle s'est traduite par l'attribution de la note « 0 » lorsque la case cochée ne correspondait pas à l'argument contenu dans la phrase jouxtant cette case. En revanche, en cas de bonne réponse (la case cochée correspond à l'argument présenté) la note « 1 » était attribuée.

En somme le plan d'expérience ayant conduit la présente recherche peut être formulé ainsi qu'il suit : $S_{170} \times SL_3 \times N_6 \times S_2$. Ce plan représente tout d'abord la variable sujet (S) affectée de l'indice 170 pour le nombre de sujets de cette étude puis les trois variables indépendantes de l'étude à savoir : le statut linguistique (SL), le niveau scolaire (N) et le sexe (S). Le statut linguistique est affecté de l'indice 3 qui constitue les trois modalités de cette variable (L1, L2-, L2+), le niveau scolaire étant affecté de l'indice 6 signifiant six modalités (CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) et le sexe de l'indice 2 signifiant deux modalités (féminin, masculin).

Il faut savoir que deux variables dépendantes ont permis la matérialisation de la performance des sujets dans la présente étude, à savoir : la fréquence d'usage avec trois modalités (jamais = 0, quelquefois = 1 et souvent = 2) et la qualité du traitement de phrases (Tri) avec deux modalités (bonne = 1 et mauvaise = 0). L'analyse des données a ainsi consisté à examiner l'effet des trois variables indépendantes précitées sur les deux variables dépendantes de l'étude ainsi que leurs interactions potentielles. Pour ce faire les hypothèses opérationnelles suivantes ont été formulées :

1. La qualité du tri est fonction de l'interaction du Statut linguistique avec le niveau scolaire et le sexe
2. La fréquence d'usage est fonction de l'interaction du statut linguistique avec le niveau scolaire et le sexe.

Pour tester les deux hypothèses opérationnelles ainsi formulées, le test statistique ANOVA du logiciel STATISTICA a été utilisé.

3. Résultats

La présentation des résultats de cette étude se fait suivant les deux variables dépendantes en présence. Aussi, les effets individuels des trois variables indépendantes sur la première variable dépendante (qualité du tri) sont-ils d'abord examinés. Ensuite la même présentation sera appliquée à la deuxième variable dépendante (fréquence d'usage d'une langue gabonaise).

Avant de faire la présentation de résultats annoncée, il convient de noter que le traitement statistique global des

données de cette étude indique deux résultats significatifs, à savoir :

1. L'effet du facteur « niveau scolaire » sur la performance des sujets, les deux variables dépendantes confondues ($F(5, 164) = 3,707 ; p < .01$) ;
2. L'effet de l'interaction des facteurs « niveau scolaire » et « statut linguistique » sur la performance des sujets, toute variable dépendante confondue ($F(8, 288) = 2,355 ; p < .01$).

Toutefois, une analyse plus poussée indique d'autres effets significatifs présentés dans ce qui suit.

3.1. Résultats de la tâche dite de tri

En ce qui concerne la tâche dite de tri, seul le traitement d'une des six phrases de ladite tâche, à savoir : « *la télévision a la réputation d'abîmer la vue surtout lorsqu'on la regarde de très près, cela peut obliger les enfants à consulter un médecin des yeux.* », indique un résultat significatif ainsi qu'il suit :

3.1.1. Effet du statut linguistique sur la qualité du tri

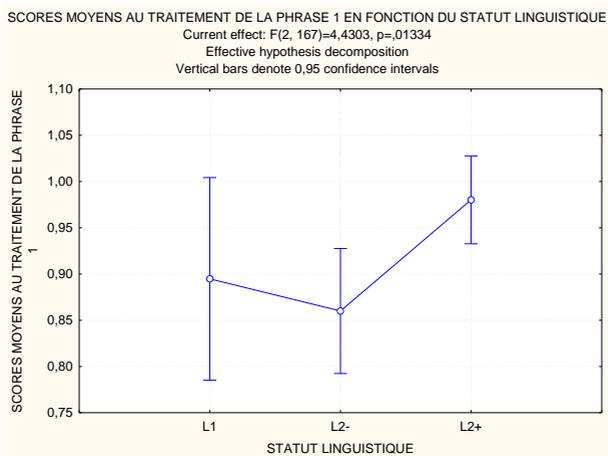


Figure 1 : Scores moyens au traitement de la phrase 1 en fonction du statut linguistique

Source : Données de l'enquête réalisée (S. Akiguet-Bakong, 2021)

Pour ce qui concerne le traitement de la phrase 1, l'analyse de la variance indique un effet significatif du facteur « statut linguistique » sur les performances des sujets en termes de tri (cf. figure n°1). En effet les scores moyens obtenus par les sujets en condition « langue seconde franche » (L2+) sont significativement supérieurs à ceux obtenus par les sujets des deux autres conditions, à savoir : « langue seconde théorique » (L2-) et « langue première » (L1), $F(2, 167) = 4,43 ; p < .05$.

3.1.2. Effet du niveau scolaire sur la qualité du tri

Un effet significatif du facteur « niveau scolaire » sur la qualité du tri relatif au traitement de la phrase 1 est à relever : les scores moyens de tous les sujets du premier cycle de l'enseignement secondaire ainsi ceux des sujets de

la classe de CM1 (Cours Moyen première année) étant significativement supérieurs à ceux du CM2 (Cours Moyen deuxième année), $F(5, 164) = 5,72$; $p < .0001$, (cf. Figure n°2).

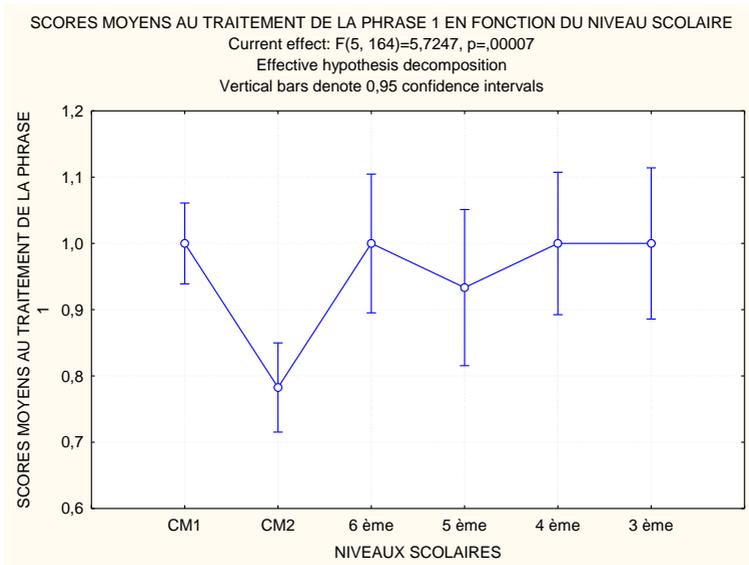


Figure 2 : Scores moyens au traitement de la phrase 1 en fonction du niveau scolaire

Source : Données de l'enquête réalisée (S. Akiguet-Bakong, 2021)

3.1.3. Effet du sexe sur la qualité du tri

Aucun effet significatif de la variable « sexe » sur la qualité du tri (Phrase 1) n'est à relever : $F(1, 168) = 2,9829$, $p = 0,08599$; ns.

3.2. Résultats des données du questionnaire visant l'évaluation de la fréquence d'usage d'une langue gabonaise (langue maternelle)

3.2.1. Effet du statut linguistique sur la fréquence d'usage

L'analyse des données relatives à fréquence d'usage d'une langue gabonaise chez les sujets de la présente étude indique un effet significatif du statut linguistique : $F(2,167) = 43,78$; $p < 0,0001$ (cf. figure 3). Autrement dit, cet usage de la langue gabonaise est plus fréquent chez les sujets en condition « langue seconde franche » (L2+) que chez ceux des autres conditions « langue seconde théorique » (L2-) et « langue première » (L1). Ce résultat vient confirmer l'insertion de ces sujets dans leurs conditions expérimentales respectives par l'expérimentateur.

Il faut par ailleurs noter que la performance des sujets en condition « langue seconde théorique » (L2-) qui est inférieure à celle de leurs camarades en condition « langue seconde franche » est quand même supérieure à celle des sujets de la condition « langue première ». Ce qui prouve la neutralité des sujets de cette dernière condition

par rapport à l'usage d'une langue gabonaise, qui, il convient de le souligner, sont pour la plupart des natifs Français.

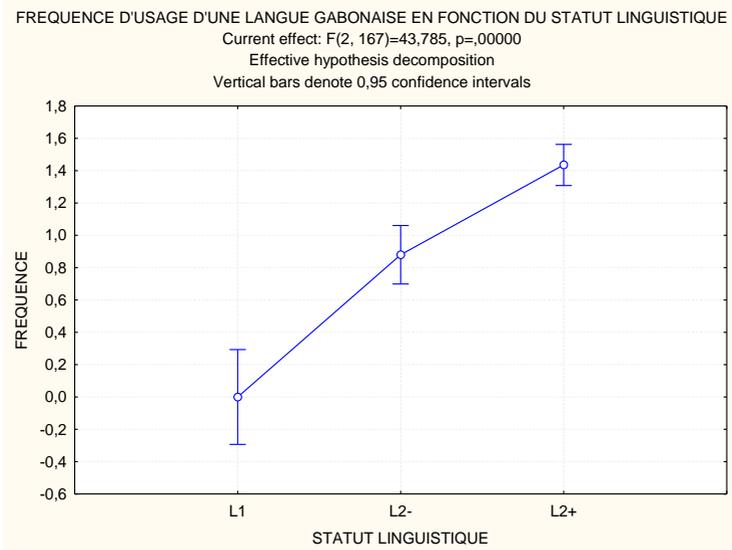


Figure 3 : Fréquence d'usage d'une langue gabonaise en fonction du statut linguistique

Source : Données de l'enquête réalisée (S. Akiguet-Bakong, 2021)

3.2.2. Effet du niveau scolaire sur la fréquence d'usage d'une langue gabonaise

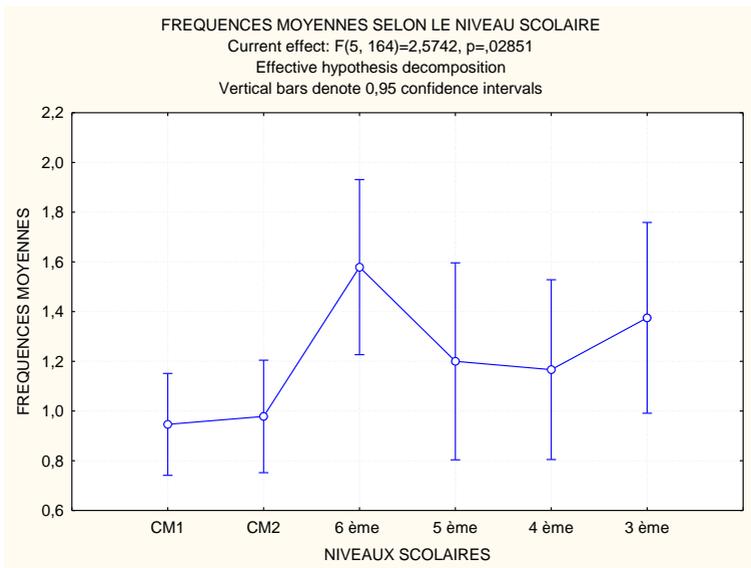


Figure 4 : Fréquences moyennes d'usage d'une langue gabonaise selon le niveau scolaire

Source : Données de l'enquête réalisée (S. Akiguet-Bakong, 2021)

L'analyse de la performance des sujets de cette étude relative à la fréquence d'usage d'une langue gabonaise (langue maternelle) indique un effet significatif du facteur « niveau scolaire » : $F(5, 164) = 2,57$; $p < .05$. Vu l'allure du graphique représentant ce résultat (figure n°4), les sujets de niveau CM1 et CM2 du cycle primaire useraient beaucoup moins que leurs camarades du cycle secondaire d'une langue gabonaise ou de leur langue maternelle. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que les deux niveaux du cycle primaire précités comptent plus de natifs français que les quatre niveaux du cycle secondaire de cette étude.

3.2.3. Effet du sexe sur la fréquence d'usage

Aucun effet significatif de la variable « sexe » sur la qualité du tri (Phrase 1) n'est à relever : $F(1, 168) = ,04111$, $p = ,83958$; ns.

Conclusion

Au terme de la présente étude, il faut rappeler qu'elle a eu pour objectif de savoir si l'effet significatif du facteur « statut linguistique » déjà obtenu dans une précédente étude (S. Akiguet-Bakong, 2007) se maintient avec des épreuves linguistiques sollicitant d'autres compétences que le maniement du relatif en langue française. L'expression « statut linguistique » a servi à conceptualiser la pratique linguistique de jeunes gabonais parmi lesquels, il est souvent possible de noter des locuteurs bilingues ou plurilingues ayant appris une ou plusieurs langues gabonaises comme langue maternelle avant la langue française. La

matérialisation du degré de pratique d'au moins une langue gabonaise en termes de « statut linguistique » a ainsi donné lieu à l'affectation d'un indice (+) ou (-) au qualificatif L2 (langue seconde) pour les natifs gabonais. Quant aux natifs français ils se sont vus attribuer le statut L1 (langue première) pour leur pratique monolingue. Il faut noter que l'objectif précité a été assorti de l'hypothèse de travail suivant : *en contexte multilingue gabonais, les performances linguistiques en français L2 seraient fonction d'au moins trois facteurs en plus du statut linguistique, notamment la fréquence d'usage de la langue maternelle, le niveau scolaire et le sexe.*

En vue de vérifier cette hypothèse, un dispositif expérimental intégrant une tâche de traitement linguistique de phrases françaises et un mini questionnaire visant à mesurer la fréquence d'usage de la langue maternelle gabonaise ont été conçus et administrés aux sujets. Au total 170 élèves des deux sexes et appartenant à six niveaux scolaires (du cours moyens à la classe de 3^{ème}) ont pris part à cette étude. Il faut signaler, parmi ces 170 participants, la présence de 15 natifs français et 155 natifs gabonais.

Suite à une analyse statistique, de type ANOVA, des données obtenues, par le logiciel STATISTICA, quelques constats, relatifs à l'effet des facteurs pris en compte (statut linguistique, niveau scolaire, sexe) dans la présente étude, peuvent être faits. D'abord, concernant l'épreuve dite de Tri, seules les facteurs « statut linguistique et niveau scolaire » ont eu un effet significatif sur la performance des sujets. Autrement dit, dans le contexte multilingue du Gabon, celui de la langue d'enseignement qu'est le français déterminent les aptitudes des sujets scolarisés. En

revanche, cette étude n'a pas permis d'observer un effet significatif de la variable « sexe » sur les compétences mesurées. Ce qui signifie que les filles et les garçons de cette étude ont été au même pied d'égalité quant à l'estimation des arguments pour ou contre le fait de regarder la télévision pour les enfants. Ensuite, en ce qui concerne, l'épreuve du questionnaire visant à évaluer la fréquence d'usage d'une langue gabonaise auprès des élèves participants, les effets significatifs déjà observés avec l'épreuve précédente ont pu être faits à nouveau. En effet, les variables « statut linguistique et niveau scolaire » ont été des révélateurs de la fréquence d'usage ou du niveau de pratique de langue maternelle gabonaise par les participants. Cette fois aussi, aucun effet significatif de la variable « sexe » n'a pu être observé. Enfin, il est à relever, notamment pour l'épreuve dite de « Tri » conçue pour évaluer le jugement des sujets sur les avantages et les inconvénients de la télévision pour les enfants, à partir de six arguments, que seul le premier argument présenté (la télévision source de maladie) a permis d'obtenir les données évoquées dans la présente étude. En somme, cette étude renforce le caractère opératoire de la variable construite « statut linguistique ». En effet, cette variable matérialise une réalité du milieu multilingue gabonais dont les répercussions sur les performances linguistiques des natifs gabonais sont réelles et méritent d'être pris en compte pour une meilleure compréhension du contre coût cognitif d'un milieu multilingue sur ces derniers (S. Akiguet-Bakong, 2007). De plus, les données de cette étude peuvent être considérées comme une matérialisation de la théorie de l'interdépendance linguistique de J. Cummins (1980), fondée

sur le mécanisme cognitif du transfert des connaissances linguistiques de la L1 à la L2 ou L3 dans tout nouvel apprentissage linguistique. Mais, pour les théories cognitivistes faisant de la mémoire de travail notamment, le lieu des apprentissages et du traitement de l'information, lorsqu'au lieu du transfert il y a une interférence comme cela peut être le cas pour des langues ne partageant pas ou peu de caractéristiques communes, le traitement devient cognitivement coûteux. La notion de coût cognitif est alors évoquée (A. Piolat et T. Olive, 2000) pour signifier que plus un apprentissage est difficile et nécessite donc plus de ressources attentionnelles, plus est cognitivement coûteux. Ce qui est le cas des apprentissages scolaires en milieu multilingue gabonais, où la langue d'enseignement, le français, et plus d'une cinquantaine de langues locales coexistent (Y. Nzang Bié, 2001 ; D.F. Idiata 2005 ; A. Moussirou-Mouyama, 2014). La présente étude a été l'occasion de matérialiser cette réalité en tentant de créer des conditions expérimentales pour l'observer. D'ailleurs, en guise de perspective, il est envisagé une investigation du traitement, en temps réel, de certains phénomènes langagiers en milieu multilingue gabonais à travers un dispositif numérique de classe virtuelle. Ceci dans le but de mettre en lumière quelques contraintes de raisonnement subies par les jeunes locuteurs dans un milieu multilingue tel que celui du Gabon.

Bibliographie

AKIGUET-BAKONG Sylvie, 2007. « Effet du transfert de connaissances entre langues à tradition orale et langue

écrite sur l'utilisation des pronoms en français », in Bulletin de Psychologie, tome 60 (6), pp. 545-551.

CALVET Louis-Jean, 2001. « Les politiques linguistiques en Afrique francophone. État des lieux du point de vue de la politologie linguistique », in Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat, R. CHAUDENSON & L-J. CALVET, Didier Érudition, pp. 154-170. Paris.

CUMMINS Jim, 1980. «The cross-lingual dimensions of language proficiency: implications for bilingual education and the optimal age issue», in Tesol quarterly, 14, pp. 175-187

GOODY Jack, 2007. « L'oralité et l'écriture », in Communication et langages, n°154, pp. 3-10

GUTRHIE Malcolm, 1948. *The classification of the Bantu languages*, International African Institute, Oxford University Press. London

HEUGH Kathleen, 2011. « Théorie et pratique. Modèles de langues d'enseignement en Afrique : recherche conception, prise de décision et résultats », in Optimiser l'apprentissage, l'éducation et l'édition en Afrique : le facteur langue, A. OUANE & C. GLANZ, Les Éditions de l'UNESCO, pp. 109-162, Paris

IDIATA Daniel Franck, 2005. *Francophonie et politiques linguistiques en Afrique Noire. Essai sur le projet d'intégration des langues nationales dans le système scolaire au Gabon*, Maison Gabonaise du Livre, Libreville

IDIATA Daniel Franck, 2009. *Ces belles idées reçues sur les langues du Gabon*, Les points sur les i. Éditions culturelles, Paris

JALLAIS Christophe, 2006. *Effets des humeurs positive et négative sur les structures de connaissance de type script*, thèse de doctorat, Université de Nantes, Nantes

MANESSY Gabriel, 1994. « Pratique du français en Afrique noir francophone », in *Langue française*, n°104, le français en Afrique noir, fait d'appropriation. pp.11-19

MOUSSIROU-MOUYAMA Auguste, 2014. « Les enjeux de la nouvelle politique linguistique du Gabon : de l'exception francophone au réceptacle des langues », in *Le français et les langues partenaires : convivialité et compétitivité*, MUSANJI NGLASSO-MWATHA, pp. 89-111, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux

NZANG-BIÉ Yolande, 2001. « Vers une éducation multilingue au Gabon : première approche », in *Revue gabonaise des Sciences du Langage*, n°2, janvier 2001, pp. 17-29

PIOLAT Annie, OLIVE Thierry, 2000. « Comment étudier le coût et le déroulement de la rédaction de textes ? La méthode de la triple tâche : un bilan méthodologique », in *L'année psychologique*. 2000 vol. 100, n°3, pp. 465-502

SAÀDANI Lalthoum, 2000. « Le transfert des connaissances à la lumière de quelques théories cognitivistes et la recherche d'information », in *Documentation et bibliothèques*, 46(4), pp.157-169